



COMITE EXECUTIF CENTRAL

SIEGE DU PARTI YELEMA

Rue : 481 Porte : 156 BPE : 2546 ACI - 2000 - HAMDALLAYE

Email : yelemaechangement@gmail.com, Site web : www.yelema.net

Téléphones : 76 31 54 46 / 63 31 11 11

COMMUNIQUE

Le parti YELEMA a pris connaissance du projet de Loi d'entente nationale inscrit à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale. Le parti a noté que ce projet est vivement contesté par de nombreuses organisations de défense des droits humains.

Il ressort de cette situation que ce dossier risque d'être une nième source de contestations des actions des autorités maliennes. L'une des raisons principales étant l'absence d'écoute et de concertation avec les forces vives sur des questions de préoccupations nationales de premier ordre.

Le parti YELEMA demande au Gouvernement d'engager avec les organisations de défense des droits de l'Homme des discussions au sujet de ce projet. Le parti demande également aux autorités de faire en sorte de ne pas empiéter un principe majeur des résolutions des conflits : le pardon après la justice et la juste réparation des torts causés.

La sortie de crise ne peut prospérer sur l'impunité au risque de préparer le lit à des violences ultérieures.

Bamako, le 12 Novembre 2018

Le Président

Moussa Mara
Moussa MARA
Commandeur de l'Ordre National